

REUNION DU C.A. DU 20 MAI 2008

Présents ou représentés : Anne-Marie BURKHARDT, Eric FRANCOIS, Pierre-Jérôme GLENARD, Françoise MANENT, Christine WEILL.

Excusés : Loïc MANENT, Paul JAILLARD

Invités : Fabien GUILLAUT, Marie JAILLARD

888888888888888888888888

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : adopté avec une modification mineure.
2. Date du prochain CA : Jeudi 19 juin à 20h45 aux Essarts
3. Dossiers en cours :
 - Dossier VAE Fabien : prévu automne 2008
 - Changement des serrures sur les 3 sites : travaux et échange clés faits Essarts et Auffargis ; reste clés à échanger pour COLIN, EYMARD et profs du Perray ; Eric reprend contact avec Le Perray pour poser serrures à la salle de harpe et salle du fond.
 - Facture instruments pour lesquels une subvention du CG a été demandée mais réglée sur compta 2006-2007 : tout réglé et livré.
 - Compte Crédit Agricole clôturé. En attente du remboursement.
 - Annuaire en cours : pages blanches Perray & pages jaunes Essarts
 - Piano à queue : cours possibles au Foyer St Jacques au Perray mais jusqu'à 21h00 au plus tard. En attente confirmation après essais acoustiques.
 - Banderole AIDEMA à commander (2m² environ - 2,5 x 0,8 m) : Fabien
 - Lévis St Nom : à relancer une fois tarifs établis
 - Basson : à acheter si inscription confirmée en septembre, éventuellement dès juin si plus d'une inscription.
4. Prochains concerts :
 - ✓ besoins en bénévoles pour le 24 Mai au Perray (Le soir : 2 personnes par tables de billets et 3 personnes en plus pour placer – Numéros à placer après pose des chaises le samedi matin - Etat des lieux le

vendredi matin - Retour des clés le dimanche matin)

- ✓ 13 -14 juin Carmen aux Essarts : bénévoles pour caisse et buvette
 - vendredi 13 juin : Eric (sous réserve), Anne-Marie, Christine (après audition Thérèse), Pierre-Jérôme, Paul
 - samedi 14 juin : Françoise, Eric, Anne-Marie (sous réserve), Paul
 - ✓ Fête Musique : 20 juin 19h00 Auffargis (Buvette prévue par la Commune) + 21 juin 18h00 Les Essarts & 20h30 spectacle Salle des fêtes Les Bréviaires Les petites portes + 22 juin au Perray à 16h15 : à voir prochain CA
 - ✓ 28 juin à Auffargis (Orchestre) : à voir prochain CA
 - ✓ 29 juin Fête de l'Ecole de Musique au Perray 18h - 19h00 Concert classique, 19h00 - 20h30 Apéritif - Buffet, 21h00 Concert rock : à voir prochain CA
5. Communication concerts :
- ✓ différents vecteurs et délais propres à chacun en cours de recensement ; Eric fera une fiche de synthèse.
 - ✓ Marie contacte RVE pour voir avec eux modalités et délais pour leur envoyer places gratuites à faire gagner à leurs auditeurs.
 - ✓ Eric se charge des panneaux lumineux & articles pour journaux municipaux jusque fin juin.
6. Liste journaux et contact Nouvelles de Rbt pour pub concerts : à voir avec Paul
7. Liste des invitations : ajouter M. GHIBAUDO, maire de St Léger, en tant que Vice Président de la CCE + le maire de Vieille église
8. Adresses mail sur le site : président, trésorière, secrétaire, ...Proposition non retenue
9. Film occultant sur les vitres intérieures (+ fenêtre salle matériel) Le Perray ; demander autorisation en même temps que 2 serrures ; housse harpe celtique et récupérer armoire. Salle prof : 926 x 98 + fenêtre 127 x 120 ; salle harpe : 220 x 98 + porte 66 x 98 ; salle du fond : 550 x 98 + porte 66 x 98 ; salle FM : 1011 x 98 + DEUX portes 66 x 98.
10. Réunion Essarts mardi 10 juin 20h30 salle des mariages (Forum, réservation salles municipales, prochain guide annuel) : Fabien et Anne-marie y participeront
11. Fête musique Perray : facturation Arts en scène 420 euros HT à AIDEMA avec 30% de réduction ; à refacturer idem au Perray

12. Pré inscriptions de juin : mercredi 25 juin 16h30 18h30, samedi 28 juin 10h 12h, mardi 1^{er} juillet 19h 20h30, mercredi 2 juillet 16h30 18h30
13. Date rentrée 22 septembre, Forums 6 septembre, Date préinscriptions Mercredi 10 septembre 16h30 18h30 et Samedi 13 septembre 10h 12h pour info journaux communes
14. Projet d'établissement : Fabien présente les grandes lignes de son projet d'établissement en cours d'élaboration. Sont retenus les éléments suivants ayant des incidences financières :
 - ✓ cours de FM de cycle II ramené à 1h00,
 - ✓ créations de nouveaux cours de "théorie et pratique de la musique" (composition, histoire de la musique,...) en plus de la MAO ; ces cours seront obligatoires à partir de la 3^o année de cycle II
 - ✓ nécessité d'enrichir la palette de pratiques collectives car elles sont obligatoires jusqu'en fin de cycle III et une 2^o pratique collective peut remplacer le cours de "théorie et pratique de la musique"
15. Bilan financier, budget prévisionnel et tarifs :
 - ✓ l'année devrait se terminer sur un léger excédent
 - ✓ il n'y a pas de dépenses exceptionnelles à prévoir pour l'an prochain et le retard d'investissement a été comblé
 - ✓ l'excédent prévisionnel hors éléments exceptionnels sera utilisé pour réduire le coût pour les familles :
 - le supplément FM cycle II est supprimé
 - les tarifs ne seront pas augmentés
 - le solde d'excédent servira à financer des pratiques collectives gratuites ou à coût réduit
 - ✓ La grille des tarifs 2008 - 2009 est adoptée
16. Demande d'augmentation de la comptable pour DADS : accordé 180 € / an.
17. Dossier subvention CG instruments : pièces justificatives transmises suite au courrier de mars 2008. Transmettre la facture Thomann pour les achats sur subvention déjà accordée.
18. Contact à programmer avec Mme LOUCHARD pour scolaires au Perray : Fabien s'en charge.
19. Bilan réunion Auffargis : retour satisfaisant du Maire
20. Réunion Auffargis pour les salles l'an prochain : 23 juin 20h30 à la mairie. Fabien y assistera
21. Clés fournies aux professeurs : à récupérer en juin si pas de caution versée.
22. Clés : nécessité de deux passes généraux en sus pour le CA, prévoir des

- clés en sus pour les professeurs. Point & commande à faire à la rentrée
23. Programme concerts an prochain : pas le 07/06/09 (Pentecôte)
24. Groupe Travail dossier subvention unique : à voir pour Septembre 2008
25. Base de données : en cours ; bien prévoir de pouvoir saisir et compter les pratiques d'ensemble sur chaque élève.
26. Membres d'honneur : Christine voit avec Christiane Noël s'il y en a d'officiel par le passé. Eventuelle incompatibilité agrément Jeunesse & Education Populaire : ne veulent pas que communes subventionnant aient droit de regard dans la gestion de l'association, mais membre d'honneur n'ont pas droit de vote → à revoir avec eux. Autre problème, c'est la fonction (maire) plus que la personne qu'on veut honorer.

A revoir ultérieurement :

- *Limitation des appels sur la ligne téléphonique du Perray : à revoir selon réorganisation locaux (téléphone accessible aux seuls profs ou pas) et utilisation abusive (ou pas) dans le studio M.A.*
- *Convention triennale ; locaux.*
- *Fiche inscription et sécurité à revoir après finalisation base de données*